



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monite
belge



24166278

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

13 NOV. 2024

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : **0425 530 684**

Nom

(en entier) : **GESTIPHARMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Montreuls sous Bois 15 à 7022 Hyon**

Objet de l'acte : Reconductions d'administrateurs et administrateur-délégué.

A la suite de l'AGE du 25/11/2022 passée devant notaire à l'occasion de modification statutaire, la présente AGO du 3 juin 2024 prend les résolutions suivantes.

Lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2024 il a été décidé que les mandats d'administrateurs de la SA FINPHARMA et de Monsieur HECQ Pierre-Pascal soient reconduits pendant une période de 6 ans soit jusque l'AGO de 2030. En outre, il est décidé de reconduire le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Pierre-Pascal Hecq pour une durée de 6 ans soit jusque l'AGO de 2030.

Cette AGO du 3 juin 2024 donne également décharge pour la période entre l'AGE du 25/11/2022 passée devant notaire à l'occasion de modification statutaire et cette présente AGO du 3 juin 2024.

Fait à Hyon, le 3 juin 2024.

(S) HECQ Pierre-Pascal Administrateur-Délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).